

Procès-verbal du C.A. de l'asbl FVWB

du Mercredi 17 AOUT 2022 à 19 H

Présidente : D. Reterre.

Administrateurs : D. Van Bever (Vidéo), D. Vanleeuw, A.M. Habets, E. Davaux,
P. Schmets

Responsables cellules : C. Didembourg, M. Loppe, B.Valentin, J. Meessen.

Invités permanents : P.Achten, P. Carlier, M. Hourlay, R. Gruselin, T. Lycops.

Excusés : B. Dewilde.

Cellule Technique.

Compte rendu du fonctionnement de la cellule technique.

E. Davaux quitte la séance.

J. Meessen fait rapport des contacts et de son intégration dans la cellule technique au cours de ces deux premiers mois de collaboration. Il met l'accent sur la difficulté de collaborer positivement avec le D.T et fait le constat qu'il lui est difficile de travailler dans ces conditions. Il devrait être le relai entre la Cellule Technique et le C.A mais cela est impossible pour le moment vu que le D.T estime être la personne qui dirige le personnel de la cellule technique ainsi que toute l'activité de cette dernière – aucune volonté de travailler ensemble de la part du D.T.

La présidente donne des précisions sur la demande faite par H. Vleminckx (D.T) qui désirerait aller entraîner une équipe du club de Guibertin. Les membres du CA concertés, par mail, à ce sujet ont émis un vote (6 réponses reçues sur les 7 administrateurs concernés, 1 administrateur n'ayant pas droit de vote étant « juge et parti ») confirmant le fait qu'ils n'étaient pas favorables à cette demande. Cette problématique avait déjà été discutée auparavant et refusée pour un des membres de la cellule technique (CA du 21 janvier 2022). Le fait qu'un administrateur au courant de la décision antérieure à ce sujet fasse une demande étonne plusieurs membres et provoque une réaction assez vive de D. Vanleeuw à l'encontre de E. Davaux estimant qu'il bafoue les décisions prises par la fédération en

manquant de déontologie et d'éthique et D. Vanleeuw dit ne plus avoir confiance dans le travail de cet administrateur.

Retour d'E Davaux en séance qui précise que le club AxisGuibertain n'est pas que lui et que si des remarques sont à faire, il importe de les adresser au club. Il précise que, ayant perdu deux affaires devant les comités juridiques, D. Vanleeuw agit de manière subjective vis-à-vis du club dont il est un des responsable et poursuite des discussions conflictuelles entre ces 2 personnes.

D. Van Bever (en vidéo conférence) fait les mêmes reproches à E. Davaux au sujet de cette demande pour son club estimant que très souvent, il fait passer des intérêts personnels et/ou de son club avant ceux d'administrateur de la fédération.

Contacts avec les entraîneurs de la cellule technique.

J. Meessen se charge de programmer les prochaines rencontres et la publication des infos de la dernière réunion.

Compétition des Jeunes (projet de réforme)

Poursuite des discussions antérieurs au sujet de l'organisation des finales francophone ; difficile de faire un choix sur une formule bien précise sans avoir pris « le poul » dans les entités. Un questionnaire (a renvoyé pour le 10 septembre) va être envoyé aux entités pour prendre leurs avis et propositions éventuelles avant de finaliser le projet.

Mêmes remarques au sujet d'une compétition pour les jeunes pour laquelle M. Loppe avait fait une proposition . J. Meessen et M. Loppe vont se réunir à ce sujet et feront des propositions au CA si quelque chose de concret peut être mis en place.

Homologation des ballons.

Bref rappel sur le litige entre les firmes MIKASA et GALA pour la commercialisation et l'homologation de leur marque respective.

Discussion sur l'ajout dans la liste des ballons homologués au niveau de la FVWB du ballon commercialisé par DECATHLON.

Résultat du vote : 4 NON 1 OUI 1 Abstention.
--

Demande d'intervention pour l'équipe de Beach (Laenen-Goset)

Analyse des précisions reçues sur le budget prévu pour la saison et la collaboration avec la FVWB. Après concertation, proposition d'attribuer 500 € par joueur (200 € fixe et 300 € rétribué après avoir effectués des activités définies et proposées par le responsable de la cellule technique).

Résultat du vote : 4 OUI 2 NON

Cellule Rencontres.

M. Loppe fait le point sur l'homologation des salles et donne des précisions sur les montées et descentes en V.B et FVWB . Il réitère pour la Xème fois les problèmes rencontrés au niveau du programme « Volley admin » utilisé actuellement.

Il faut absolument un portail commun sans quoi les soucis rencontrés cette saison vont se reproduire. Lors de la dernière AG de VB, F. Desmet s'est engagé à travailler pour cette demande.

Rappel sera fait pas nos administrateurs lors du prochain CA de V.B .

Pour le niveau 2 – 3 – 4 , des rumeurs d'une modification de la répartition des équipes circulent d'où la nécessité de demander une réunion entre les différents responsables des rencontres de la FVWB et de la V.V. afin d'anticiper ces éventuels changements.

Discussion sur la proposition de règlement complémentaire proposée.

M. Loppe va intégrer les modifications prévues (adaptations pour les descendants, retrait compétition jeunes, mise à jour de la liste des ballons homologués) avant de nous soumettre la version définitive à avaliser.

- P. Achten rappelle son intervention pour uniformiser la vérification des feuilles de matchs.

Pour se faire, il faut faire évoluer les programmes Fedinside et Volley Spike mais cela demande un certain budget.

B. Valentin et T. Lycops se chargent de faire une liste des développements à faire afin de faire une estimation des coûts à prévoir.

Cellule arbitrage.

- Fixation de l'indemnité kilométrique pour les déplacements des arbitres : 0,417 € /km
- C. Didembourg évoque aussi les problèmes récurrents rencontrés au niveau informatique pour la désignation des arbitres ; avoir un portail unique est indispensable et urgent.

Il insiste aussi sur le manque d'arbitre disponibles pour la prochaine saison : l'éventualité de ne plus désigner qu'un arbitre pour le niveau 4 sera peut-être la solution pour palier au problème.

- L'existence de la caisse de compensation au niveau V.B est discutée : des informations seront demandées par nos représentants.

Cellule Communication

- Informations sur la dernière version (105) de Volley Spike qui intègre le remplacement d'un joueur exclu , championnat pour jeunes et les nouvelles règles de jeu.

Trésorerie.

- Informations sur la digitalisation des déclarations d'accident , démarches faites auprès d'Ethias avant de donner les informations et la procédure aux clubs.
- Rappel de la procédure pour assurer les membres qui viennent à l'essai dans le cadre de journées découvertes.

Art 17 pour les vacataires.

P. Schmets donne des précisions sur la pratique utilisée : encodage de prestations prévisionnelles mensuelles suivie d'un rectificatif le mois suivant.

Parquet fédéral.

- Le C.A acte la démission du Procureur Fédéral, Monsieur GUCHEZ , en le remerciant pour le travail effectué pour la FVWB.

Appel à candidature sera fait dans les plus brefs délais.

- **Révision des statuts et de l'organisation de la fédération.**

La Présidente donne des informations sur la façon envisagée pour la révision des statuts et l'organisation future de la fédération.

Des contacts vont être pris avec d'autres fédérations pour voir leur mode de fonctionnement. Un groupe de travail va participer à ces réunions et un premier rapport sera rendu fin novembre.

- **Organisation des prochains championnats d'Europe Dames** du 13-8 au 3-9-2023 qui se déroulera simultanément en Allemagne, Estonie, Italie et Belgique.

Top Volley sera la coupole pour l'organisation et la FVWB et V.V des partenaires externe pour l'extra sportif.

Les compétitions (poules) se dérouleront à Gand du 13 au 29-8-2023

Bruxelles accueillera les 1/8 finales et la suite du 29 au 3-9-2023.

Notre participation aura un coût financier : dès qu'on sera plus informé, il faudra prendre contact avec l'Adeps et les cabinets ministériels pour tenter d'obtenir des subsides pour cet événement.

HABETS AM

Secrétaire FVWB.